

Journal Municipal

JUILLET 2020 • N°0

**CET ÉTÉ, PARTEZ
À LA (RE)DÉCOUVERTE
DU QUARTIER MÉDIÉVAL !**



Ville de Parthenay

Édito	3
TROMBINOSCOPE Trombinoscope du Conseil municipal	4
LES COMMISSIONS Présentation des commissions municipales	5
DOSSIER La Gargante, halte gustative, au cœur du quartier médiéval	6
ELUS À L'ÉCOUTE Assurer un suivi des demandes des citoyens	8
COMMERCE LOCAL Centre-ville : Coup de pouce aux commerçants !	10

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Michel Prieur
COORDINATION : Jérôme Chaussoneaux
RÉDACTION : Pauline Martineau
MISE EN PAGE : Nicolas Polito, Rodolphe Robelin
PHOTOGRAPHIES : Anthony Hamidovic, Rodolphe Robelin
COUVERTURE : Rodolphe Robelin
IMPRESSION : SIPAP-LOUDIN
TIRAGE : 6500 exemplaires



Chère Madame, Cher Monsieur,

Par votre vote, vous avez validé notre projet pour une image forte et attractive de la ville de Parthenay.

C'était sans compter cette situation inédite, de l'épidémie de COVID 19, du confinement et ses conséquences. Aujourd'hui encore, nous devons être responsables et respecter les règles sanitaires. Nous avons ainsi dû annuler ou reporter des manifestations. Le feu d'artifice du 14-Juillet en est un exemple.

Nous avons souhaité accompagner les commerçants dans leur reprise d'activité, par un plan de soutien aux commerces, et aider le secteur associatif, par un maintien des subventions.

Dans la mesure du possible, nous travaillons, en lien étroit avec les organisateurs, à l'adaptation ou à la création de spectacles pour animer la ville et favoriser l'activité économique.

Pour autant, mettre en œuvre notre projet et notre programme reste notre priorité.

Ces premières semaines, nous sommes allés à la rencontre des agents, des responsables associatifs et économiques, tout en gardant une oreille attentive à vos doléances.

Notre volonté : améliorer le service au public.

Premiers chantiers engagés : le nettoyage des espaces publics pour un cadre de vie plus agréable ou encore la mise en place du dispositif « Elus à l'écoute » pour répondre à vos doléances.

A suivre, le recrutement d'ici quelques semaines, d'un intervenant social en gendarmerie et la création de deux postes de policiers municipaux.

Nous avons également initié avec les services un diagnostic de l'état sanitaire du parc de bâtiments. Nous engagerons un plan pluriannuel d'investissement pour améliorer les conditions d'accueil des services et des associations.

Avec la commune de Châtillon-sur-Thouet et le Syndicat des eaux de Gâtine, nous avançons sur l'idée de la construction d'une passerelle sur le Thouet.

Enfin, nous avons lancé plusieurs réflexions sur les projets prioritaires comme le cinéma, la Cité des jeux ou le Palais des congrès, la valorisation de nos remparts et de notre patrimoine historique.

Elus le 15 mars, mais installés le 23 mai, nous n'avons pas perdu de temps pour être à vos côtés, pour faire à nouveau briller notre ville...

Jean-Michel Prieur, Maire de Parthenay
et l'équipe municipale

TROMBINOSCOPE du CONSEIL MUNICIPAL

LE BUREAU MUNICIPAL



JEAN-MICHEL PRIEUR
MAIRE DE PARTHENAY



MAGALY PROUST
1^{ÈRE} ADJOINTE
À LA PARTICIPATION CI-
TOYENNE, À LA PRÉVENTION
ET À LA JEUNESSE



PIERRE-ALEXANDRE PELLETIER
2^È ADJOINT
AUX PROJETS
STRUCTURANTS



CHANTAL RIVAUT
3^È ADJOINTE À L'URBANISME,
AU PATRIMOINE
ET AU COMMERCE LOCAL



CLAUDE BEAUCHAMP
4^È ADJOINT
AU CADRE DE VIE



VÉRONIQUE REISS
5^È ADJOINTE
À LA VIE ASSOCIATIVE,
AU SPORT ET À LA CULTURE



HERVÉ LE BRETON
6^È ADJOINT À LA SOLIDARITÉ,
AUX RESSOURCES HUMAINES
ET À LA SANTÉ



CATHERINE MAGNAVAL
7^È ADJOINTE AU SERVICE
AU PUBLIC, À LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET À LA TRANSPA-
RENCE DE LA VIE PUBLIQUE



JEAN-LUC TREHOREL
8^È ADJOINT
AUX FINANCES PUBLIQUES

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



JOËL GRISON
DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX
DE VOIRIE ET DU DOMAINE
PUBLIC



PHILIPPE BELAUD
DÉLÉGUÉ À LA RELATION
À L'USAGER



PASCALE ROBIN
DÉLÉGUÉE À L'ACCESSIBILITÉ
ET AU BIEN-ÊTRE ANIMAL



ANTOINE DESCROIX
DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION
CITOYENNE ET À LA POLITIQUE
DE QUARTIER



MYRIAM PETIT
DÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNE-
MENT, LA TRANSITION ÉCOLO-
GIQUE ET À LA MOBILITÉ



SYLVIE BOUTET
DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ



CAROLINE VINCENT
DÉLÉGUÉE À LA POLITIQUE
DE DÉVELOPPEMENT DU JEU



CAROLINE MARTEAU
DÉLÉGUÉE À L'ACTION
SOCIALE



CÉCILE CHIDA-CORBINUS
DÉLÉGUÉE À LA POLITIQUE
CULTURELLE



DAVID WANSCHOOR
DÉLÉGUÉ À LA RESTAURATION
SCOLAIRE ET AUX AFFAIRES
SCOLAIRES



JÉRÔME FOURNIER
DÉLÉGUÉ AU COMMERCE
LOCAL



JÉRÔME BACLE
DÉLÉGUÉ À LA VIE
ASSOCIATIVE
ET À LA JEUNESSE



FRANCK MONGIN
DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION
CITOYENNE ET À LA POLITIQUE
DE QUARTIER



ANTHONY PELLETIER
DÉLÉGUÉ À L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC ET À L'ÉNERGIE
CORRESPONDANT DÉFENSE



BÉRENGÈRE AYRAULT
DÉLÉGUÉE
À LA CITÉ DES ARTS



SONIA YANSANE
DÉLÉGUÉE À LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE



LUCILE MAUILLON
DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES
FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES



KÉVIN MERLIOT
DÉLÉGUÉ À LA PRÉVENTION,
À LA PROTECTION
ET À L'ACCOMPAGNEMENT
DES PUBLICS



JOËL DENIS
CONSEILLER MUNICIPAL



BÉATRICE LARGEAU
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



XAVIER ARGENTON
CONSEILLER MUNICIPAL



JEAN-LUC BARDET
CONSEILLER MUNICIPAL



KARINE HERVÉ
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



LUCIE TROUVÉ
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

PRÉSENTATION des COMMISSIONS MUNICIPALES



SÉCURITÉ ET AFFAIRES PATRIOTIQUES

- > Sécurité des biens et des personnes
- > Affaires patriotiques

Kévin MERLIOT, Pierre-Alexandre PELLETIER, Magaly PROUST, Pascale ROBIN, Caroline VINCENT, Joël DENIS



PARTICIPATION CITOYENNE, POLITIQUE DE QUARTIERS ET JEUNESSE

- > Instances de participation citoyenne
- > Subvention en faveur des associations de quartiers
- > Prévention, protection et accompagnement des publics
- > Sécurité routière
- > Affaires scolaires
- > Jeunesse et maison des jeunes

Jérôme BACLE, Antoine DESCROIX, Kévin MERLIOT, Franck MONGIN, Magaly PROUST, Caroline VINCENT, David WANSCHOOR, Sonia YANSANE, Béatrice LARGEAU, Lucie TROUVÉ



PROJETS STRUCTURANTS

- > Mobilité
- > Equipements structurants (avenir du Palais des congrès)
- > Développement du jeu
- > Environnement et transition écologique

Béregère AYRAULT, Jérôme BACLE, Claude BEAUCHAMP, Antoine DESCROIX, Lucile MAUILLON, Anthony PELLETIER, Pierre-Alexandre PELLETIER, Myriam PETIT, Chantal RIVAULT, Pascale ROBIN, Jean-Luc TREHOREL, Caroline VINCENT, Karine HERVÉ, Lucie TROUVÉ



URBANISME, PATRIMOINE ET COMMERCE LOCAL

- > Renouvellement urbain et habitat
- > Planification urbaine
- > Foncier
- > Centre-ville et commerce local
- > Patrimoine et musée
- > Cité des arts

Béregère AYRAULT, Jérôme BACLE, Claude BEAUCHAMP, Antoine DESCROIX, Lucile MAUILLON, Anthony PELLETIER, Pierre-Alexandre PELLETIER, Myriam PETIT, Chantal RIVAULT, Pascale ROBIN, Jean-Luc TREHOREL, Caroline VINCENT, Karine HERVÉ, Lucie TROUVÉ



CADRE DE VIE

- > Patrimoine bâti et routier
- > Espaces verts
- > Eclairage public et énergie
- > Accessibilité aux PMR

Claude BEAUCHAMP, Philippe BELAUD, Antoine DESCROIX, Jérôme FOURNIER, Joël GRISON, Lucile MAUILLON, Anthony PELLETIER, Magaly PROUST, Véronique REISS, Joël DENIS



VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET CULTURE

- > Subvention aux associations sportives et culturelles
- > Accompagnement des associations
- > Politique culturelle et sportive

Jérôme BACLE, Claude BEAUCHAMP, Sylvie BOUTET, Cécile CHIDA-CORBINUS, Caroline MARTEAU, Véronique REISS, Caroline VINCENT, Karine HERVÉ, Béatrice LARGEAU



SOLIDARITÉ ET SANTÉ

- > Subvention aux associations à caractère social
- > Action sociale
- > Santé

Hervé LE BRETON, Sylvie BOUTET, Caroline MARTEAU, Pierre-Alexandre PELLETIER, Pascale ROBIN, Béatrice LARGEAU



SERVICE AU PUBLIC, TRANSITION NUMÉRIQUE ET TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

- > Etat civil, archives et gestion documentaire
- > Relation à l'utilisateur et qualité d'accueil
- > Accessibilité des services et transition numérique
- > Transparence de la vie publique
- > Bureau des doléances

Philippe BELAUD, Catherine MAGNAVAL, Chantal RIVAULT, Pascale ROBIN, Caroline VINCENT, Joël DENIS



FINANCES PUBLIQUES

- > Affaires financières
- > Financements extérieurs

Jérôme BACLE, Claude BEAUCHAMP, Hervé LE BRETON, Catherine MAGNAVAL, Pierre-Alexandre PELLETIER, Magaly PROUST, Véronique REISS, Chantal RIVAULT, Jean-Luc TREHOREL, Jean-Luc BARDET



Céline et Alexandre Liégard vous accueillent pour une dégustation dans un cadre exceptionnel.

LA GARGANTE

Halte gustative, au cœur du quartier médiéval

C'est l'été. L'occasion de partir en balade à la (re)découverte du quartier médiéval et de ses métamorphoses. L'une d'elles ne passe pas inaperçue. Au 69, rue de la Vau-Saint-Jacques, l'enseigne La Gargante, cave à bières, cave à vins et épicerie fine, a remplacé et sublimé l'ancienne « Maison des antiquaires », bâtisse remarquable du quartier.

Depuis son ouverture, le 1^{er} juillet, le lieu ne désempt pas. Les clients sont au rendez-vous pour déguster l'une des quelque 200 références de la carte de bières et vins proposée par la Gargante, cave à bières, cave à vins et épicerie fine. « *Nous avons d'excellents retours. Cela nous motive énormément* », confient les propriétaires du lieu Céline et Alexandre Liégard. Le concept de La Gargante ? Proposer à la dégustation et à la vente « *des pépites gustatives, des découvertes de goût* » dans un lieu chargé d'histoire et à l'architecture remarquable.

« *Tout ce que nous proposons à la vente dans l'épicerie, boissons, conserves, gâteaux, etc. peut-être dégustés sur place* », détaille Alexandre Liégard. Sans oublier les six bières pression et les planches de charcuterie et de fromage proposées chaque jour, le tout dans le décor somptueux de l'ancienne Maison des antiquaires, entièrement restaurée.

La bâtisse, cœur de la Gargante

« *Notre projet est étroitement lié à cette maison médiévale* », précise le caviste. « *Nous nous sommes installés près de Parthenay en 2007.*



© RR



© RR

Prolongez votre balade...

L'arrivée d'un nouveau commerce dans le quartier médiéval est une bonne nouvelle. « Cette ouverture participe au dynamisme et au développement de ce quartier touristique emblématique et incontournable de Parthenay », se réjouit le maire Jean-Michel Prieur. « Cela s'inscrit pleinement dans notre projet de le rendre davantage attractif. Ce quartier recèle de petites pépites et de commerces qui méritent d'être découverts ».

Alors, n'hésitez plus ! Prolongez votre balade, à travers les rues et venelles :

- A la découverte du jardin d'inspiration médiéval Férolle.
- Au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Profitez des visites guidées « à la carte » du quartier. Rens. : 05 49 94 90 63.
- Au Musée d'art et d'histoire de Parthenay. Visitez l'exposition temporaire « La santé en Gâtine ». Rens. : 05 49 94 90 27.
- A la découverte de l'atelier de sculpture HF. Sculpture.
- A la terrasse du bar L'Estaminet ou du Coupe-Gorge.
- Exposition sur les façades du quartier « Armorial du Poitou » armorial.cc-parthenay-gatine.fr
- Contes et légendes du Poitou, exposition dans les venelles du quartier.
- Exposition photo Quartier Saint-Jacques autrefois et aujourd'hui.

Tout de suite, cette maison nous avait tapé dans l'œil. Quand on a appris qu'elle était à vendre, nous avons réfléchi à un premier projet qui ne s'est pas concrétisé. »

Alors monteur à France 3, Alexandre aspire à changer de voie professionnelle. « Quand on a quelque chose en tête, on fonce. On est revenu avec le projet de La Gargante et ça a marché ! »

Céline, enseignante, accepte de le suivre dans cette folle aventure : « On avait une idée très claire de ce qu'on voulait, on se projetait dans cette maison. Nous voulions vivre au-dessus et avoir le commerce au rez-de-chaussée. »

Et, ajoute Alexandre, « pour aménager l'intérieur du commerce, on s'est inspiré de tout ce que nous avons pu voir au cours de nos voyages en France et à l'étranger. La déco, le mobilier, le packaging des produits, la musique, il fallait garder une cohérence avec la maison. »

Pour concrétiser leur rêve, le couple n'a pas hésité à se retrousser les manches : prospection pour

les produits, travaux, « nous avons beaucoup fait par nous-mêmes ».

Huîtres et contes

Les nouveaux commerçants fourmillent déjà d'idées pour la suite. « Nous faisons dépôt de pain et le dimanche, nous proposons croissants et pains au chocolat. A partir de septembre, le dimanche, également, nous ferons bar à huîtres ». Des soirées-contes, en présence de Yannick Jaulin, sont aussi en préparation.

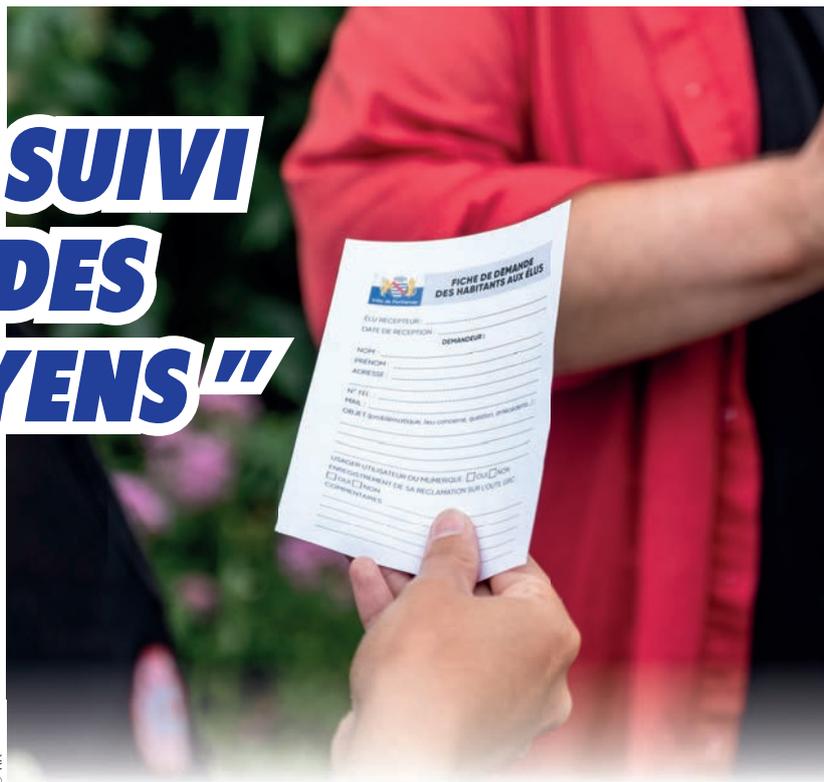
A plus long terme, « nous espérons, d'ici un an, attirer des porteurs de projets proches de notre concept et qui veulent s'installer. Il y a encore 200 m² de locaux disponibles dans l'édifice », glisse Alexandre.

« Nous avons à cœur de monter ce projet dans le quartier médiéval », souligne Céline. « Nous voulons prouver que ça marche et que le quartier soit connu et reconnu ».

“ ASSURER UN SUIVI DES DEMANDES DES CITOYENS ”

Une question, une doléance à adresser à la Mairie ? Grâce au dispositif « Elus à l'écoute », les Parthenaisiens bénéficient d'un nouveau canal pour faire remonter leurs demandes. Explications avec Pascale Robin, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité.

© RFR



En mettant en place le dispositif « Elus à l'écoute », quelles étaient vos motivations ?

Pascale Robin : A l'origine, notre équipe avait noté que, lors de nos échanges avec les Parthenaisiens, ces derniers avaient exprimé le souhait d'être davantage informés de la réception et du suivi de leurs demandes faites à la Ville de Parthenay.

Parallèlement, nous avons conscience que, en tant qu'élus, nous pouvions naturellement être sollicités par la population à n'importe quel moment, lors de manifestations ou tout simplement dans la rue par exemple. Or, les questions posées ne sont pas forcément en rapport avec notre délégation. Comment faire alors remonter et répondre aux demandes de manière efficace ?

Cela nous a amenés à réfléchir, avec Catherine Magnaval, adjointe à la transparence de la vie publique, et Philippe Belaud, délégué à la relation à l'usager, à un système qui permette à l' élu, où qu'il soit, de prendre note de la demande d'un citoyen et d'en assurer un suivi.

C'est comme ça qu'« Elus à l'écoute » est né.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Chaque élu dispose d'un carnet de fiches de demande, qu'il a toujours avec lui. Lorsqu'il est sollicité par un habitant, l' élu peut ainsi prendre immédiatement ses coordonnées, la nature de la demande, la date. Ces fiches signalétiques sont ensuite transmises à un agent du service Accueil et services à la population qui les enregistre sur un outil numérique de gestion des demandes.

Si l'usager possède une messagerie électronique, il recevra un accusé de réception et pourra suivre sa demande via le portail citoyen du site internet www.parthenay-gatine.fr. Si l'usager n'est pas « connecté », il recevra un courrier. L'objectif est que toute personne puisse bénéficier d'un suivi et d'une réponse à sa demande. Le délai de traitement peut-être plus ou moins long en fonction du type de sollicitations et des projets portés par la Municipalité. La réponse peut aussi être négative si la problématique ne dépend pas de la collectivité. Mais là encore, nous veillons à rediriger vers le bon interlocuteur.

Existe-t-il d'autres moyens de solliciter la Mairie ?

Bien sûr ! « Elus à l'écoute » n'est qu'un outil parmi tant d'autres ! Il faut savoir que la collectivité est engagée depuis fin 2016 dans un projet global d'amélioration de la Gestion de la relation aux citoyens : la GRC. Il comporte trois axes : la qualité d'accueil, la simplification des démarches et la gestion des demandes usagers.

En lien avec ce projet, la collectivité s'est dotée il y a quelques mois d'un outil numérique destiné à gérer les demandes et les doléances des citoyens. Quel que soit le canal utilisé (téléphone, mail, courrier, etc.), la demande sera redirigée dans cet outil et dispatchée vers le service concerné.

Notre souhait est que, dans un souci d'accessibilité aux services publics, peu importe la manière dont on s'adresse à la collectivité, nous sommes en capacité de répondre et de veiller à ce que chaque citoyen ait droit à un traitement équitable de sa demande.

UN BUDGET DE TRANSITION ENTRE DEUX MANDATURES
ET DANS UN CONTEXTE DE CRISE COVID-19

14,6 millions d'euros

FONCTIONNEMENT

9,7 MILLIONS D'EUROS

dont

MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

350 000 euros

CRÉATION DE DEUX POSTES DE POLICIERS MUNICIPAUX

12 500 euros

en 2020 (74 000 € en 2021)

PLAN DE SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

36 350 euros

(lire page 10)

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

INVESTISSEMENT

4,9 MILLIONS D'EUROS

dont

POURSUITE DE PROJETS EN COURS

2,3 millions d'euros

Saint-Laurent, Halles, Halte pèlerine,
Abords de l'Enjeu

POURSUITE D'OPÉRATION EN FAVEUR DU CADRE DE VIE

850 000 euros

Modernisation de l'éclairage public,
programme d'entretien de voirie, cinéma,
démolition de la grange de La Prée

PROJETS DONT LE CONTENU SERA RETRAVAILLÉ

150 000 euros

Sécurisation du boulevard de l'Europe
et façades du Palais des congrès

NOUVEAUX PROJETS

80 000 euros

WC à la Base de loisirs / Études
de programmation



CENTRE-VILLE : COUP DE POUCE AUX COMMERCES !

Bonne nouvelle. Les commerces parthenaisiens, fermés pendant plusieurs semaines en raison de la crise sanitaire de la Covid-19, accueillent de nouveau les clients dans leurs boutiques. Pour les accompagner dans leur reprise d'activité et leur permettre un retour à la normale, la Ville de Parthenay met en place différentes mesures.

Depuis quelques semaines, le centre-ville parthenaisien reprend vie. Les clients retrouvent petit à petit leurs commerces de proximité, qui ont pu rouvrir à la suite de l'allègement des mesures sanitaires liées à la crise du coronavirus.

Si l'Etat a annoncé des aides financières en faveur des commerces, la Ville a souhaité, dans le prolongement, « *contribuer également au soutien aux commerçants, qui ont subi une perte non-négligeable de revenus pendant le confinement et qui ont rouvert dans un contexte particulier de post-crise covid* », souligne Chantal Rivault, adjointe à l'urbanisme, au patrimoine et au commerce local.

Exonérations des redevances, remises sur des abonnements (lire ci-contre), la Ville a instauré plusieurs mesures exceptionnelles. « *Ces mesures vont dans le sens de nos priorités* », poursuit l'élue. « *Nous voulons dynamiser et animer le centre-ville. La vitalité des commerces en est une condition essentielle. C'est pourquoi il est important d'accompagner les commerçants dans leur reprise d'activité et vers un retour à la normale* ».

En parallèle, une réflexion s'est ouverte autour du développement du e-commerce. « *Avec le confinement, de nouvelles manières de travailler se sont développées comme le drive et la vente par correspondance. Si les commerçants sont favorables à l'expérimentation du e-commerce, une suite pérenne de l'outil pourra être envisagée.* »





Remise sur des redevances et loyers dus à la Ville de Parthenay.



Éxonération pour l'occupation des terrasses et du domaine public (chevalets, oriflammes, etc.) pour toute l'année 2020.



Extension gratuite des terrasses jusqu'au 30 septembre 2020 pour permettre l'accueil des clients dans le respect des gestes barrières.



Marché hebdomadaire : Remise sur les abonnements dus par les commerçants alimentaires ou de produits manufacturés.



Accompagnement de l'association des commerçants « Central Parth » : lors du défilé de voitures anciennes (20 juin 2020) de la braderie (septembre 2020) et de la campagne de communication des commerçants (mai-juin).

SOIT

36 350 euros

d'aide sous forme de remise ou d'exonération potentielle sur les taxes en vigueur pour les commerçants concernés.

ESPACE D'EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Bonjour Parthenay !

Pour ne rien vous cacher, être emportée dans le tourbillon d'une campagne municipale, c'est très réjouissant et bon nombre d'adjectifs qualifient mon engouement au moment où, avec toute l'équipe Horizon Parthenay, j'ai mis le doigt dans l'engrenage. Seulement, au vu des résultats aux dernières élections, ternies par un taux d'abstention record, j'ai dû apprendre à m'investir différemment dans la gestion de la chose publique, non sans inévitables frustrations.

Loin de minimiser mon rôle d'élue d'opposition, j'envisage, avec une ambition intacte, celle de poursuivre l'action menée pour rendre la ville de Parthenay attractive, de poser un œil attentif sur l'ensemble des dossiers avec lesquels la plupart des membres du Conseil se familiarise et d'utiliser les pouvoirs d'interpellation et de porte voix qui me sont confiés.

Notons la victoire sans grand panache pour cette majorité élue par à peine plus d'un quart des électeurs, c'est quasiment le même nombre de voix que ceux ayant perdu les élections municipales en 2008 et 2014 ! C'est pourquoi il est légitime de se demander si le résultat reflète vraiment la volonté des Parthenaisiens.

Alors que la majorité découvre la vie municipale et s'affaire à un travail administratif et organisationnel autour des élus, de leurs rôles au sein des commissions, des pouvoirs du maire, l'opposition vous invite à rester attentifs, à ses côtés, aux décisions qui vous concernent, chers Parthenaisiennes et Parthenaisiens.

Lucie Trouvé pour Horizon Parthenay

CONTACT « BUREAU DES ÉLUS D'OPPOSITION »
3, rue de la Citadelle - 79200 Parthenay
parthenayhorizon@gmail.com

A VOS AGENDAS !

Cet été, la Ville accompagne
le retour des festivités !

SAMEDI 25 JUILLET À 21H

SOIRÉE DU PATRIMOINE

Au jardin Férolle,
• Soirée jazz "Ella & Louis"
Mise en lumière de la Porte Saint-Jacques.

LES 31 JUILLET ET 1^{ER} AOÛT

LA DÉCUNFOUINE

Palais des congrès et Jardin des Cordeliers,
Un weekend de déconfinement musical
trad-jazz par les organisateurs des festivals
De Bouche à Oreille (UPCP-Métive) et
Jazz bat la campagne (CARUG).

LES 4 ET 5 SEPTEMBRE

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Sur la place du Drapeau
• Braderie des commerçants et vide-grenier
sur le parvis du Palais des congrès
• Salon de la voiture électrique
place du Donjon.

Toutes ces manifestations
se dérouleront sous réserve
que soient rassemblées les conditions
sanitaires nécessaires pour faire face
à l'épidémie de Covid-19.

Votre journal municipal fait peau neuve !
Rendez-vous à l'automne.



Ville de Parthenay

www.ville-parthenay.fr

Contact : communication@cc-parthenay-gatine.fr ou tél. : 05 49 94 90 64